

JOUY-MAUVOISIN



JUILLET 2022

BULLETIN MUNICIPAL N° 145



GRAND PARIS
**SEINE
& OISE**
COMMUNAUTÉ URBAINE

Contacts :

Téléphone : 01 34 76 51 21

Email : mairie.jouy.mauvoisin@wanadoo.fr

Internet : <http://www.jouy-mauvoisin.fr>

SOMMAIRE

- Editorial
- Extraits des délibérations du conseil municipal.
- Extraits séance de travail du conseil municipal.
- Informations municipales
- Informations diverses



Nous étions nombreux à l'occasion de l'apéritif de l'été et nous en sommes très satisfaits. Nous devons privilégier ces instants de rencontre surtout après la période d'incertitude que nous venons de vivre.

Nous avons invité les nouveaux arrivants dans notre village comme à l'accoutumée, le but étant qu'ils fassent connaissance avec les Joyaciens et se sentent accueillis parmi nous. La scolarisation des enfants y contribue également.

Notre population se renouvelle de façon régulière, il est donc nécessaire que cet accueil existe. Ce renouvellement de population est permanent depuis quelques décennies.

Il a été parfois plus soutenu lors des constructions de lotissements mais toujours maîtrisé. Nous sommes ou avons toujours été, à l'exception de quelques familles, des nouveaux arrivants.

L'année scolaire se termine et les enfants ont produit un joli spectacle devant les familles venues en nombre. Là aussi un moment festif qui rassemble sous la houlette des enseignantes ; merci à elles trois.

Nous mettrons à profit, cette année encore, les vacances d'été pour faire des travaux dans l'enceinte de l'école dont vous trouverez le détail dans ce bulletin.

Vous avez été un peu moins nombreux à vous rendre devant les urnes pour les élections législatives et le scrutin est resté favorable au député sortant. Les abstentionnistes ont négligé ou refusé l'élection, mais la démocratie a parlé. Gageons que le consensus l'emportera.

Il est beaucoup question de pouvoir d'achat concernant les citoyens mais notre commune, comme les autres, est également impactée: augmentation de l'énergie, du coût de la restauration scolaire, etc. Nous devons être vigilants vis à vis de notre budget.

Je vous souhaite donc un bel été et une bonne lecture de ce nouveau numéro du bulletin municipal.

Le maire
Alain BERTRAND

EXTRAITS DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 24 mai 2022

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs, Alain BERTRAND, Jean RECULE, Elisabeth DOS SANTOS, Véronique BANCE, Nadège DELLAROSA, Julien HERON, Bruno LEBLOND, et Didier LEOPOLD.

ABSENTS EXCUSES : Mme Nathalie AUBRIL, Mme Jocelyne GUILLAUME, Mme Stéphanie DA FORNO, M. Carlos FIGUEIREDO ALVES, M. Jérôme LENFANT, M. Noël GUYOMARD qui a donné pouvoir à M. Alain BERTRAND et M. Mohamed MERROUNE qui a donné pouvoir à Mme Elisabeth DOS SANTOS.

DEMANDE DE FONDS DE CONCOURS A LA COMMUNAUTE URBAINE GRAND PARIS SEINE ET OISE

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée délibérante deux opérations communales qui pourraient bénéficier d'un fonds de concours de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, à savoir :

- Réfection de la toiture logement école et de la cantine pour un montant de 51 116.04 € HT (comprenant le dessous de toit en aluminium et la remise en état de la cheminée sur le logement école).
- Réfection des menuiseries de bâtiments communaux (bibliothèque, mairie, et logement école) pour un montant de 25251.18 € HT.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Approuve le projet relatif aux deux opérations communales ci-dessus mentionnées ainsi que leur plan de financement prévisionnel.
- Sollicite auprès de la Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise l'attribution d'un fonds de concours d'un montant de 38 183.61 € pour le projet « réfection de la toiture logement école et de la cantine », et « réfection des menuiseries de bâtiments communaux (bibliothèque, mairie et logement école) ». La part restante sera financée par les fonds propres de la commune.
- Autorise M. le Maire à signer tous les documents relatifs à la demande et à l'attribution du fonds de concours de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise, notamment la convention cadre s'y rapportant.

CHOIX DU MODE DE PUBLICATION DES ACTES REGLEMENTAIRES DE LA COMMUNE

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal que les actes pris par les communes (délibérations, décisions et arrêtés) entrent en vigueur dès qu'ils sont publiés pour les actes réglementaires et notifiés aux personnes intéressées pour les actes individuels et, le cas échéant, après transmission au contrôle de légalité.

Les communes de moins de 3 500 habitants bénéficient cependant d'une dérogation. Pour ce faire, elles peuvent choisir, par délibération, les modalités de publicité des actes de la commune :

- soit par affichage ;
- soit par publication sur papier ;
- soit par publication sous forme électronique.

Ce choix pourra être modifié ultérieurement, par une nouvelle délibération du conseil municipal. A défaut de délibération sur ce point au 1^{er} juillet 2022, la publicité des actes se fera exclusivement par voie électronique dès cette date.

Après en avoir débattu et délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, choisit de publier tous les actes réglementaires sous forme électronique sur le site de la commune à compter du 1^{er} juillet 2022.

QUESTIONS DIVERSES

Une élue fait part d'une question venant d'un conseiller municipal absent au sujet de l'opération d'aménagement aux Ruelles. Il souhaite savoir s'il y aura un suivi du projet de lotissement et un comité de quartier.

Au vue de l'avancement du projet (aucun avant-projet ni permis de déposer) à ce jour, une réponse sera apportée ultérieurement.

Compte rendu de la séance de travail consécutive au conseil municipal du 24 mai 2022

ETAIENT PRESENTS : Mesdames et Messieurs, Alain BERTRAND, Jean REULE, Elisabeth DOS SANTOS, Véronique BANCE, Nadège DELLAROSA, Julien HERON, Bruno LEBLOND, et Didier LEOPOLD.

ABSENTS EXCUSES : Mme Nathalie AUBRIL, Mme Jocelyne GUILLAUME, Mme Stéphanie DA FORNO, M. Carlos FIGUEIREDO ALVES, M. Jérôme LENFANT, M. Noël GUYOMARD qui a donné pouvoir à M. Alain BERTRAND et M. Mohamed MERROUNE qui a donné pouvoir à Mme Elisabeth DOS SANTOS.

1- Propositions faites au conseil municipal.

Monsieur le maire fait part au conseil du devis de l'entreprise PIGEON TP pour la réfection des enrobés de la cour d'école. Celui-ci s'élève à 28 000 HT.

Au vu de ce montant, il est proposé de faire le point sur les finances budgétaires avant de passer commande.

Le conseil municipal approuve cette proposition.

La mairie de Buchelay souhaite installer une barrière sur le chemin rural n° 11 (à l'entrée de Jouy-Mauvoisin en venant de Buchelay) mitoyen aux deux communes, afin de limiter les dépôts sauvages de déchets, réguliers ces derniers temps. La mairie de Buchelay se chargera d'informer les agriculteurs concernés et prendra en charge le coût de l'opération.

Le conseil municipal n'y voit aucune objection dès l'instant que cette barrière reste à la charge de la mairie de Buchelay.

2- Informations données au conseil municipal.

Le bornage de la parcelle réservée pour l'extension du cimetière a été réalisé et des sondages de sols vont bientôt avoir lieu. Ces travaux sont commandés et pris en charge par la communauté urbaine GPSEO. Une réunion est prévue prochainement pour faire le point sur ce dossier, dont la compétence n'est toujours pas clarifiée.

Le Règlement Local de Publicité intercommunal (RLPi) est dorénavant applicable. Pour notre commune cela concerne principalement les panneaux d'entreprises de travaux ou d'agences immobilières sur les clôtures qui sont strictement interdits.

Monsieur le maire informe les membres présents qu'un test de télérelève pour la consommation d'eau va être réalisé sur les communes de Favrieux et du Tertre Saint Denis.

Si cela fonctionne, ce système pourrait éventuellement être généralisé sur d'autres communes dont la nôtre et permettrait ainsi une possibilité de facturer au semestre.

3- Rappel :

Les 12 et 19 juin 2022 vont avoir lieu les élections législatives. Les permanences pour tenir le bureau de vote ont été envoyées dernièrement. Une attention particulière est demandée aux conseillers pour le dépouillement. En effet, il y a besoin de la présence d'au moins six personnes. La présence d'un maximum d'élus est donc nécessaire.

- La réunion pour le tirage du Jury d'Assises est prévue le mercredi 1^{er} juin à 15H00 à la mairie de Moisson. Un ou une élu(e) est sollicité(e) pour y participer. Aucun conseiller n'étant disponible ce jour-là, il va falloir trouver une solution.

- L'apéritif de l'été aura lieu le vendredi 10 juin à la salle polyvalente à partir de 18H30. Une information sera distribuée dans les boîtes à lettres des joyaciens par les conseillers.

INFORMATIONS MUNICIPALES

ETAT CIVIL

NAISSANCES :

Toutes nos félicitations aux parents de :

- Idalina FIGUEIREDO ALVES, rue de la Vallée, née le 31 mai 2022.

- Basile BOUCHAND HOGER, rue de la Croix Saint-Nicolas, né le 11 juin 2022.



INFORMATIONS MUNICIPALES

RENTREE SCOLAIRE 2022-2023

CALENDRIER DES VACANCES 2022-2023

	Zone A	Zone B	Zone C
Rentrée Scolaire 2022	Elèves 1 septembre 2022 - Enseignants 31 août 2022		
Vacances TOUSSAINT 2022	22 octobre 2022 - 7 novembre 2022		
Vacances NOËL 2022	17 décembre 2022 - 3 janvier 2023		
Vacances HIVER 2023	4 février 2023 20 février 2023	11 février 2023 27 février 2023	18 février 2023 6 mars 2023
Vacances PRINTEMPS 2023	8 avril 2023 24 avril 2023	15 avril 2023 2 mai 2023	22 avril 2023 9 mai 2023
Pont ASCENSION 2023	17 mai 2023 - 22 mai 2023		
Vacances ÉTÉ 2023	8 juillet 2023		

Effectif de l'école à ce jour
(63 élèves)

Maternelle

Mme MOREAU

Petite section : 11

Moyenne section : 10

Grande section : 7 (l'après-midi)

Classes élémentaires

Mme LESSAULT

GS : 7 (le matin)

CP : 8

CE1 : 7

Mme TEKAYA

CE2 : 7

CM1 : 8

CM2 : 5

CANTINE - GARDERIE

Si vos enfants ne sont pas encore inscrits à la cantine-garderie, pensez-y rapidement.

Les tarifs pour la rentrée 2022 s'établissent comme suit :

Cantine

Fréquentation de 3 à 4 jours par semaine : 5,45 €/jour / enfant.

Fréquentation de 1 à 2 jours par semaine : 5,95 €/jour / enfant.

Garderie

Fréquentation de 3 à 4 jours par semaine : 2,80 €/jour / enfant.

Fréquentation de 1 à 2 jours par semaine : 3,50 €/jour / enfant

Rappel des horaires de garderie

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : le matin de 7h30 à 8h20 – le soir de 16h30 à 18h30



INFORMATIONS TRANSPORT SCOLAIRE

A destination du lycée Léopold Senghor (Magnanville)

MATIN Ligne COMBUS N° 91 (Uniquement en période scolaire et hors jours fériés)

Jouy-Mauvoisin (Mairie) à 7h46 et 7h50, arrivée au lycée à 8h00.

ou Ligne N° 26

Du lycée **Léopold Senghor** au collège **Georges Sand** Bus N° 26 : départ à 8h05 arrivée 8h10.

SOIR

Du collège **Georges Sand** au lycée **Léopold Senghor** Bus N° 26 : départ à 16h55 arrivée 16h58.

Du lycée **Léopold Senghor** à Jouy-Mauvoisin (Mairie) Bus N° 91 : 1) départ à 17h00 arrivée 17h10

2) départ à 18h05 arrivée 18h15

IMAGINE'R SCOLAIRE TOUTES ZONES

Les dossiers d'abonnement sont à effectuer en ligne sur www.iledefrance-mobilites.fr rubrique tarifs hormis pour les dossiers subventionnés

AIDE EN FAVEUR DE LA POPULATION UKRAINIENNE



Dans un élan de solidarité, les élèves de l'école ainsi que tous les Joyaciens se sont mobilisés pour collecter des vêtements, jeux, jouets et accessoires pour les enfants ukrainiens (restés au pays ou réfugiés en France).

Les élèves de CM1-CM2 ont préparé des tracts en avril qui ont été distribués dans toutes les boîtes à lettres du village par tous les élèves de l'école le jeudi 21 avril.

Deux membres de l'association « Perspectives Ukrainiennes » aidés par les élèves sont venus retirer les fruits de cette collecte le mardi 17 mai.

Saluons cette initiative des enseignantes en faveur de ces enfants pris au piège de la guerre.

INFORMATIONS MUNICIPALES

ELECTIONS

RESULTATS DES ELECTIONS LEGISLATIVES DU 12 et 19 JUIN 2022

1 ^{er} tour de scrutin	Candidats	Nombre de voix
Nombre d'inscrits : 357	M. MARTIN Dominique	0
Nombre d'abstentions : 156	M. LE HOT Christophe	10
Nombre de votants : 201	Mme CZAP Aïda	5
Bulletins blancs : 2	M. ETTORI Magà	4
Bulletins nuls : 1	Mme DE ROZIERES Babette	6
Suffrages exprimés : 198	M GOMMARD Philippe	4
	Mme LEVRARD Marion Sabine ??????	0
	M. MORIN Laurent	40
	M. MILLIENNE Bruno	54
	Mme IHIA Aïcha	0
	M ZEROUALI Rachid	2
	Mme LAMIR Fatma	7
	Mme WINOCOUR LEFEVRE Pauline	6
	M. PAILHAC Victor	60

2 ^{ème} tour de scrutin	Candidats	Nombre de voix
Nombre d'inscrits : 357	M. MORIN Laurent	57
Nombre d'abstention : 187	M. MILLIENNE Bruno	90
Nombre de votants : 170		
Blancs : 16		
Nuls : 7		
Suffrages exprimés : 147		

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE AU MOIS D'AOUT



© Zarya Islam

**Au mois d'août, la mairie sera fermée 2 semaines,
du 1^{er} au 15 inclus**

**En cas de besoin, vous pourrez laisser vos messages soit par
messagerie soit sur le répondeur téléphonique.**

Vous trouverez les différents contacts en page de couverture de ce bulletin

COLLECTE DES DECHETS

DECHETS VEGETAUX (Attention : Interruption pendant l'été)
du 12 juillet au 16 août 2022

Reprise le mardi 23 août jusqu'au 29 novembre 2022



ENCOMBRANTS :

Désormais la collecte des encombrants se fait de porte à porte.

Ci-dessous les dates de passage pour notre commune :

Le 30 septembre et le 25 novembre matin



INFORMATIONS MUNICIPALES

JOURNEE DU PATRIMOINE

Dans le cadre des journées du patrimoine (17 et 18 septembre 2022), il est envisagé une visite des locaux communaux récemment réhabilités dont l'intérieur de l'église (isolation sous toiture – Statue de St Mammès) et les aménagements de l'école (intérieur classes et cantine). Nous reviendrons vers vous début septembre.



TRAVAUX SUR LA COMMUNE

Durant l'été, des travaux de couverture seront réalisés par l'entreprise LCC sur le bâtiment regroupant le logement instituteur et la cantine. Les toitures de l'école, l'ancienne mairie et l'église seront quant à elles nettoyées.



MIEL DE JOUY-MAUVOISIN

Cette année, les abeilles ont été particulièrement actives et la récolte de miel est généreuse.

Vous pouvez dès maintenant vous en procurer en mairie.



LES MOISSONS

L'heure est arrivée pour les agriculteurs de commencer les moissons.

Vous trouverez ci-contre une information.

Faisons TOUS preuve de bienveillance envers eux pour les quelques désagréments causés (bruits, poussière, ralentissements...) durant cette courte période.



 ON ROULE ENTRE 25 ET 40 KM/H Soyez prudents sur les routes les tracteurs et le moissonneuse ne roulent PAS vite. Ces engins sont souvent longs et larges.	 POUSSIERE / BRUIT Pendant la récolte, les moissonneuses font de la poussière. Alors pensez à fermer vos fenêtres.
 STATIONNEMENT Nos engins sont larges et les routes étroites. Pour ne pas vous dérangez merci de faire attention au stationnement de vos véhicules.	 UNE FOIS PAR AN La moisson est la période la plus intense pour un agriculteur. Elle vous permet de boire une BIÈRE, de manger des CROISSANTS et BAGUETTES, ...
DÉSOLÉ POUR LE DÉSAGRÈMENT C'EST POUR LA BONNE CAUSE 😊	

BUHELAY vous INFORME et vous ACCUEILLE

 Espace **France Services**

PROCHE DE VOUS AU QUOTIDIEN

A CHAQUE SITUATION INDIVIDUELLE, DES RÉPONSES ADAPTÉES.

SANS RENDEZ-VOUS

UN NOUVEAU MODE D'ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS DANS UN LIEU UNIQUE

Une maison France Service a ouvert ses portes au sein de la mairie de BUCHELAY. Ce nouveau service consiste à venir en aide aux citoyens qui ont besoin d'aide dans leurs démarches administratives et numériques.

Dans un espace moderne et convivial il vous sera permis d'accéder aux principaux organismes de services publics : Ministère de l'intérieur, Ministère de la Justice, les finances publiques, Pôle emploi, Assurance retraite, Assurance maladie, CAF MSA, et la poste.

France Service est ouvert au public, à la **mairie de Buchelay** :

Lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 19h
Mardi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Mercredi de 9h à 12h
Judi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30
Vendredi de 9h à 12h

MANIFESTATIONS

APERITIF DE L'ETE



Une centaine de Joyaciens était au rendez-vous de « l'Apéritif de l'été ». Profitant d'une météo clément, cette manifestation a eu lieu en extérieur et après les quelques mots de monsieur le Maire, les conseillers présents ont procédé au service des rafraîchissements et autres gourmandises.

FETE DE L'ECOLE



Quelques images de la fête de l'école organisée par les enseignantes et qui s'est déroulée le vendredi 1^{er} juillet pour la plus grande joie des enfants

